



DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 MARS 2020

L'an deux mil vingt, le deux du mois de mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Anne BORRY, Maire d'Arzano.

Etaient présents : BORRY Anne, AUFFRED Marie, BERNARD Isabelle, CLAVIER Nathalie, DANIEL Stéphane, DUJARDIN Laurent, EVENNOU Jean-Luc, GRANGER Marie-Christine, HELOU Annie, LAVISSE Clotilde, LE GLEUT Jean-Paul, TANGUY Patrick, VALLEGANT Jacques.

Absents : THIERY Michelle ayant donné procuration à LE GLEUT Jean-Paul.

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
14	13	14

Secrétaire de séance : Laurent DUJARDIN

Date de convocation : 26/02/2020

Date d'affichage : 05/03/2020

Objet de la délibération : Convention de conseil et d'accompagnement en évolution professionnelle

Madame le Maire informe l'assemblée, que dans le cadre d'un accompagnement à la mobilité et avec l'accord de l'agent concerné, il est proposé de conclure une convention de conseil en évolution professionnelle avec le Centre de gestion du Finistère.

Cette prestation comprend :

- Un accompagnement de l'agent dans le cadre d'entretiens individuels (10 heures maximum)
- Un entretien de bilan avec la commune
- L'utilisation d'outils spécifiques

Le montant forfaitaire de cette prestation s'élève à 1 400 €.

Le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de signer la convention d'accompagnement et précise que les crédits correspondants seront inscrits au budget.

ENTENDU l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la conclusion d'une convention d'accompagnement d'un agent titulaire par les services du Centre de Gestion du Finistère.

Vote : 14 voix pour

Pour extrait certifié conforme

Anne BORRY
Maire d'Arzano

